

**ABONNEMENTS**  
 LOT et Départ. limitr.  
 3 mois 6 mois 1 an  
 25 fr. 40 fr. 70 fr.  
 Autres départements  
 3 mois 6 mois 1 an  
 26 fr. 50 42 fr. 73 fr.

# Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mardi, Jeudi & Samedi

TELEPHONE 31

Compte postal : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Changement d'adresse : 1 franc

50<sup>c</sup>.

Administration  
 CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS  
 Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction  
 Directeur : A. COUESLANT  
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET  
 Paul GARNAL

Publicité  
 ANNONCES JUDICIAIRES 1 fr. 90  
 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) 3 fr. »  
 RÉCLAMES 3<sup>e</sup> page 4 fr. »  
 2<sup>e</sup> page 6 fr. »

50<sup>c</sup>.

## En face de notre destin !

M. Paul Marion, secrétaire général de l'Information et à la Propagande, a fait une bien instructive conférence à la Bourse du Travail de Lyon sur « la France et les travailleurs français devant l'Europe ».

C'est d'abord en face d'elle-même qu'il a placé la France pour qu'elle s'examine dans sa volonté de revivre et se mesure au futur destin que ses fautes lui ont fait. Après la victoire de 1918, il a dépendu de la France que son influence continuât de rayonner dans le monde et que l'évolution des choses continuât de porter l'empreinte de son génie civilisateur. Elle ne s'est pas montrée égale à cette tâche qui eût exigé plus qu'à aucun moment de l'histoire une puissante concentration de force et de volonté. On lui a fait croire, au contraire, à ce moment-là, que tout était réglé, qu'elle pouvait se reposer et se laisser aller doucement au gré des zéphirs. Sous l'effet du poison démagogique, il s'est opéré dans notre pays un phénomène de désagrégation mentale et morale qui l'a désarmé et rendu impuissant. Ce grand rôle que la France a abdiqué, d'autres l'ont repris à sa place...

Aujourd'hui, nous nous trouvons devant une chose faite, accomplie. Nous ne pouvons pas faire que ce qui est ne soit pas. C'est à préparer les justes réparations de l'avenir qu'il faut travailler et c'est à quoi est tendue toute la volonté du Maréchal et de son gouvernement.

« Qui peut se prétendre », s'est écrit M. Paul Marion, « plus « patriote que le Maréchal qui a exercé toute sa vie un métier de vainqueur ? Le Maréchal veut maintenir la France, sauvegarder notre empire, gagner la paix. »

Pour cela, à moins d'être frappé d'aliénation mentale, force est bien de convenir que notre pays devra s'adapter aux nouvelles conditions d'une Europe totalement transformée. Elle sera dure cette Europe qui s'est élaborée « dans la violence des luttes civiles » et qui se dégage à présent « dans les rigueurs d'un conflit presque mondial ».

Ici se place la grande leçon à tirer pour nous des événements qui bouleversent le monde. Cette leçon, il faut la prendre où elle est, chez les vaincus d'hier qui sont les vainqueurs d'aujourd'hui, eux qui ont su remonter la terrible pente que nous avons tragiquement descendue et faire sortir leur triomphe du désastre.

Comment ont-ils fait ? La dictature du nationalisme ne suffit pas à expliquer le redressement intérieur de l'Allemagne et la force qui, après avoir dominé l'Occident et éliminé la Pologne, peut faire sans cesse reculer chaque jour les troupes de l'Union soviétique.

Il a fallu autre chose et c'est ce que M. Paul Marion explique ainsi :

« A l'origine de cette force, il y a une foi politique qui se traduit par une réaction violente contre les deux causes de décomposition de notre vieil Occident : le souci exclusif de l'argent et le bolchevisme russe, forme moderne de l'invasion asiatique. »

Une foi politique ? Nous n'en avions plus. Rien ne ressemblait moins au dévouement à une cause que cette ruée d'égoïsmes ; que cette immense bousculade des hommes et des partis autour des places, des faveurs et du pouvoir nourricier ; que cette curée électorale où il ne s'agissait pour chacun que d'emporter le plus gros morceau !

Cause ou effet, peu importe ! Mais dans un tel milieu, on sait avec quelle virulence s'étaient développés les deux éléments de décomposition signalés par M. Paul Marion : « le souci exclusif de l'argent et le bolchevisme russe, forme moderne de l'invasion asiatique. »

Tout n'est pas encore éliminé de ces deux éléments de décomposition qui ont précipité notre décadence sous la Troisième République. Mais, comme le montre M. Paul Marion après avoir brossé un superbe tableau de l'histoire de France à travers ses divers régimes, tout peut se réparer...

« Si, dit-il, la France guidée par le Maréchal, servie par l'Armée, sait s'engager résolument dans son destin à la fois européen et africain, nul doute qu'elle ne connaisse demain une nouvelle « floraison que nos intelligences ne peuvent encore concevoir « mais qui est déjà inscrite dans l'esprit de Dieu ! »

Emile LAPORTE.

## INFORMATIONS

### Déclarations de M. Lehideux

M. Lehideux, secrétaire d'Etat à la Production industrielle et à l'équipement national, a exposé à la Foire de Lyon les perspectives de la production française.

Il a signalé que l'artisanat a su tenir l'engagement pris d'aider le Maréchal dans son œuvre de rénovation et de relèvement.

C'est ainsi que les canuts lyonnais sont arrivés à produire des tissus en fibranne qui, au point de vue isothermique, valent 60 0/0 les tissus de laine.

Leur ingéniosité, leur connaissance approfondie de leur métier leur ont donc permis d'obtenir, avec des matières de remplacement, des produits finis remarquables et leur exemple montre que, malgré la pénurie des matières premières, une certaine activité peut être conservée à l'industrie et à l'artisanat.

Une manifestation telle que la Foire de Lyon, a déclaré M. Lehideux, ne peut pas être sans lendemain. Parlant de l'industrie française, M. Lehideux a déclaré :

« Si dans certaines industries, notamment la métallurgie, l'activité se trouve légèrement restreinte par suite de la diminution des attributions de charbons et de produits sidérurgiques, grâce à l'utilisation de matières premières de remplacement, dans la zone libre, en particulier pour l'industrie textile, la production sera sensiblement maintenue à son niveau actuel. »

Dans le domaine de la construction, les techniciens ont été invités à revenir aux matériaux utilisés plus abondamment dans le passé : la pierre, le bois, afin que le bâtiment ne subisse pas de ralentissement. Un immense effort est indispensable pour le maintien de l'activité économique du pays.

### Le loyalisme de la Guyane

Le gouverneur Robert Chot vient d'effectuer une tournée en Guyane entre Cayenne et Iracoubo. Il a recueilli, au cours de ce déplacement, de nombreux témoignages du loyalisme et du patriotisme des Guyanais. Les municipalités de Tonant, de Sinnamary et d'Iracoubo ont prié le gouverneur de transmettre au maréchal Pétain l'assurance de leur admiration, de leur confiance absolue et de leur total dévouement.

Ces municipalités ont en outre exprimé la respectueuse reconnaissance qu'elles éprouvent à l'égard de l'amiral Robert, haut-commissaire de France aux Antilles, pour sa sollicitude éclairée et son important appui moral et matériel.

### La Suisse contre l'action communiste

Les autorités suisses redoublent de vigilance à l'égard de la propagande communiste. La Nouvelle Gazette de Zurich rapporte que de nombreuses perquisitions ont été opérées, ces derniers temps, et que l'on a procédé à des arrestations. Plusieurs d'entre elles seront maintenues jusqu'à la fin de l'enquête.

### Un régiment iranien passe en Turquie

On apprend qu'un régiment de cavalerie iranien, officiers en tête, a passé la frontière turque, avec armes et bagages. Officiers et soldats ont été internés à Diarbekir.

### Pas d'alliance entre les républicains sud-américains

Le bruit a couru dès le mois de juillet d'un projet d'alliance militaire entre les républicains sud-américains.

Cependant, rien de concret n'a été réalisé à Buenos-Aires ou à Santiago. Plusieurs journalistes argentins qui ont accompagné récemment le ministre de la guerre, général Tonazzi, à Santiago, déclarent à ce sujet que la conférence à laquelle a fait allusion un journal étranger n'a pas eu lieu dans le sens indiqué par celui-ci.

### Bulgarie et Russie

Dans un discours prononcé dimanche dernier, M. Kaptovk, président du Sobranie, a fait le point des relations de la Bulgarie avec le peuple soviétique : « Le peuple bulgare, a-t-il dit, a toujours éprouvé une grande sympathie pour le peuple russe, mais il n'en éprouve pas pour le bolchevisme. »

« La Bulgarie a toujours entretenu de bonnes relations avec l'U.R.S.S., mais celle-ci n'a pas répondu de même. »

### En Serbie

On mande de Ujvidek à l'Agence Télégraphique hongroise : « Le général Meditch, président du Conseil de Serbie, a pris la direction du ministère de l'Intérieur. Il a précisé, dans une ordonnance adressée aux fonctionnaires et à la gendarmerie, qu'il considérait comme un devoir national de rassurer le peuple et de permettre le retour à la vie normale. Il continuera à anéantir les bandes destructrices avec les concours des forces de police et de la population. »

### Des troubles éclatent au Bengale

Dans la soirée de dimanche, de nouveaux troubles ont éclaté, provoqués par l'hostilité entre Hindous et musulmans. On a dû faire appel à la troupe. On compte six tués et sept blessés. Depuis lundi, le couvre-feu est en vigueur de 19 h. à 6 heures du matin.

### EN PEU DE MOTS...

— Mme veuve Pillot, née Ménard, est décédée, dans sa 102<sup>e</sup> année, à Thonon. Elle a eu 4 enfants qui sont encore vivants.

— MM. Voisin, premier juge et Gaurit, juge au tribunal de commerce de Rochefort, ont été suspendus de leurs fonctions. Ils avaient, lors de la rentrée du tribunal, modifié la formule de prestation du serment.

— Le commissaire de police de Marly-le-Roi a déferé au parquet de Versailles, le nommé André Reckinger, 28 ans, employé à la S.N.C.F., à Colombes, qui s'appropriait des colis destinés aux prisonniers de guerre.

— La canne du maréchal Pétain, adjugée 148.000 francs, au cours d'un gala organisé à Vichy au bénéfice des prisonniers coloniaux, a été offerte à la ville de Lyon par son généreux acquéreur, un industriel.

— Le tribunal spécial de Nancy a condamné 3 cheministes communistes de Longuyon, à 5 ans de travaux forcés ; le tribunal spécial de Toulouse a condamné 6 militants communistes, dont 3 par contumace, à des peines allant de 3 à 7 ans de prison.

## CHRONIQUE DU LOT

### La DIANE du QUERCY à Saint-Céré

#### Journée pour les Prisonniers Quercynois

Après sa belle soirée artistique du 20 septembre au Théâtre Municipal de Cahors, la Diane du Quercy, poursuivant la tâche qu'elle s'est imposée, avait organisé, à Saint-Céré, une journée au profit des prisonniers quercynois. Ample manifestation, placée sous la présidence de M. Bézaud, Préfet du Lot, assisté de M. Deleau, Sous-Préfet de l'arrondissement de Figeac et à laquelle participait la Municipalité, la Légion des Combattants, le Clergé, la population saint-céréenne, les groupements de jeunesse, de grands artistes donnant gracieusement leur concours, tous animés de la même ferveur et de la même tendresse pour les camps où nos compatriotes prisonniers attendent leur libération.

Sur la place de la République, bien avant 11 heures, M. Gauzin, député général à la jeunesse, avait disposé en carré tous ses groupements de jeunesse : Guides de France, et Jeannettes, Eclaircieuses et Petites Ailes, Scouts et Louveteaux, Compagnons et Eclairiers, tandis que s'assemblaient les membres de la Municipalité, de la Légion des Combattants et la population saint-céréenne.

A son arrivée, M. Bézaud, Préfet du Lot, fut salué par le Commandant Bargas, Président de la Diane du Quercy, entouré des membres de son bureau, par M. Deleau, Sous-Préfet, M. Darnis, Maire de Saint-Céré et après La Marseillaise jouée par l'Union Musicale, dirigée par son chef M. Para, ce fut l'éloquent salut au drapeau et le défilé vers le Monument aux Morts d'une gerbe fut déposée par le fils d'un prisonnier. Là, après une minute de profond recueillement, La Marseillaise fut chantée par l'Union Chorale de Saint-Céré, qui dirige si habilement M. Haulbert, de l'Opéra. Puis le cortège, précédé de la musique et des groupements de jeunesse, prit le chemin de l'église où, sous le porche, M. l'Abbé Roussy, chanoine honoraire de Cahors, Curé Doyen de Sainte-Spérie, accueillit M. le Préfet du Lot. Durant la messe, à laquelle assistait Mme Bézaud, l'Union Musicale et l'Union Chorale se firent entendre, et le R.-P. Mailard, Révérend Père, émut profondément les foules des fidèles, dont beaucoup se pressaient aux portes, par un sermon d'une haute tenue spirituelle.

Le programme comportait deux représentations au Foyer Municipal. Avant celle de l'après-midi, que M. le Préfet du Lot avait accepté de présider, le Vêlo-Club de Saint-Céré, voulant collaborer à cette journée, avait organisé une compétition entre ses cyclistes. La course finie, M. le Préfet, accompagné de Mme Bézaud, de M. de Monzie, de M. Deleau, Sous-Préfet, se rendit au Foyer Municipal, salué par la société saint-céréenne, M. Darnis, Maire de Saint-Céré, prit le premier la parole pour adresser ses souhaits de bienvenue aux personnalités présentes et saluer en M. le Préfet du Lot, le très distingué représentant du Maréchal. Puis M. le Commandant Bargas, Président de la Diane du Quercy, en rappelant le but de cette manifestation, remercia M. le Préfet du Lot, les personnalités présentes, les membres de la presse, notamment M. Emile Laporte, du « Journal du Lot », M. Armand Faure, Président du Syndicat d'Initiative et correspondant du « Courrier du Centre », M. Verdu de « La Petite Gironde », M. Mazet, de « La Dépêche », de vouloir bien s'associer efficacement à l'œuvre de la Diane ; et, après qu'une gerbe de fleurs eût été offerte à Mme Bézaud, par un fils d'un prisonnier de Saint-Céré, la parole fut donnée au brillant orateur, le Commandant Calméjane-Course, Juge au Tribunal de Cahors, qui, en son éloquence, ses accents poignants, au affectueux soulignant la noblesse, la dignité, le gai courage de nos prisonniers et leur vie d'attente, l'objectivité avec laquelle il traite l'attitude des vainqueurs... il faudrait aussi dire longuement des frémissements de l'auditoire, son avide curiosité et son émotion. Par ses frénetiques applaudissements, c'est avec son cœur qu'il remercia le remarquable conférencier.

En termes chaleureux, M. le Préfet du Lot félicita M. Calméjane-Course pour son émouvante conférence et affirma, avec force, la nécessité pour tous, de se grouper unis, derrière le grand Chef qui empêche la France de mourir.

Au cours des deux représentations, un même programme artistique fut donné. Le public saint-céréen retrouva les artistes qu'il aime. D'abord la jeune mais brillante Union Chorale qui, dirigée par M. Haulbert, chanta divers morceaux ; puis M. Elie Lafon, témoin à la voix souple et nuancée, qui obtint un joli succès, dans l'air de Manon de Massenet, et M. Roland Lafon, à l'organe puissant et chaud, qui chanta avec art l'air de La Tosca, de Puccini, l'excellent comique troupière M. Tour, et enfin, M. Haulbert, de l'Opéra, admirable artiste qui fit applaudir l'ampleur, l'aisance de sa voix, de Baryton, dans l'air de La Jolie Fille de Perth, de Bizet, et le duo des Pecheurs de Perles, magistralement chanté avec M. Roland Lafon et accompagné au piano par Mlle Yvonne Gary.

Trois artistes de grande classe, si souvent applaudis par le public parisien ou cadurcien, se révélèrent au public saint-céréen : Mlle Germaine Ganlayre, dont la voix de soprano étendue et sourde, menée avec intelligence, fit merveille dans l'air des Bijoux de Faust, de Gounod, l'Absence, de Berlioz, et cette tendre et plaintive Marguerite au Rouet, de Schubert, et aussi dans les vieux chants quercynois, que Mlle Ganlayre détailla avec esprit.

Mme C. Haen, pianiste, prix du conservatoire de Paris, et M. Jean Nouyrit, violoncelliste de l'Opéra de Paris et des Concerts de Pasdeloup enthousiasmèrent tout de suite le public par leur interprétation sensible, admirablement nuancée de cette splendide Sonate de Saint-Saëns, dont le dernier mouvement, si vibrant de passion, fut magnifiquement joué par Mme C. Haen.

M. J. Nouyrit joua seul quelques pièces de Fauré, Schubert et cette pittoresque « Suite Française » de Bazelaire qu'il détailla avec compréhension et sensibilité.

Mme C. Haen, qui ne disposait pas d'un instrument digne de son talent et de son remarquable tempérament d'artiste, empoigna compitamment le public par sa maîtrise, son sentiment musical, son jeu aisé qu'elle montra si bien dans ses interprétations de la « Sonata majeure » de Scarlatti, la « Valse en la bémol », majeure « de Chopin et ce fulgurant « Feu d'artifice » de Debussy. Il nous faut louer aussi la simplicité, la modestie de Mme C. Haen qui tandis que chantait Mlle Ganlayre se pla gentiment au rôle d'accompagnatrice.

Au cours de la matinée et de la soirée, deux quêtes furent faites au profit des prisonniers du Maréchal ? Généreux, le public « répondit avec empressement et 1.817 francs furent ainsi recueillis. Nous disons plus loin, ce qu'il en fut fait.

Tard se termina cette journée d'union et de fraternité, car il faut bien le dire, le programme était copieux... Mais le public saint-céréen si sensible et si spontané sut en apprécier toute la qualité et manifesta à conférer, à tous les artistes qui si généreusement donnèrent leur concours, son enthousiasme, sa compréhension, son émotion.

Par sa soirée de Cahors, sa journée de Saint-Céré, la Diane du Quercy a voulu, en exaltant le cœur, la bonne volonté, la générosité de tous, donner aux Quercynois privés de liberté, l'assurance morale et matérielle que leurs compatriotes ne les oublieraient pas. Son but sera atteint. Elle peut en être satisfaite puisque déjà elle a pu envoyer au Maréchal pour ses prisonniers, et ce par l'entremise de M. le Préfet du Lot, le produit des quêtes arondi à 2.500 francs ; adresser à M. Pédelmas, président de la Légion départementale des combattants 1.000 francs pour les prisonniers quercynois et remettre également 1.000 francs à M. le président de la Légion des Jeunes à Saint-Céré, pour les prisonniers de Saint-Céré.

M.-L. VINCENT-FABRE.

### Personnel des services extérieurs du Trésor

Aux tableaux d'avancement applicables à l'année 1941 du personnel des services extérieurs du Trésor nous relevons les noms suivants des employés de la Trésorerie générale du Lot.

Commis principal de 3<sup>e</sup> classe proposé pour la 2<sup>e</sup> classe : M. Roger Franciel, commis principal de 4<sup>e</sup> classe proposé pour la 3<sup>e</sup> classe ; MM. Jean Brugade et Elie Crémoux, commis de 2<sup>e</sup> classe proposé pour la 1<sup>re</sup> classe : Mme Cantegrel, née Combarieu.

### Jeunesse du Quercy

Jeunes du Lot, au moment de prendre mes fonctions auprès de vous, je veux vous dire que je sens tout le prix de l'honneur que m'a fait le Secrétariat général de la Jeunesse en me confiant le poste de délégué dans votre beau département. J'arrive parmi vous avec la volonté de servir, de travailler au renouveau de la France et au triomphe de la Révolution nationale. Ce renouveau, ce triomphe, c'est pour une grande part à la Jeunesse de les assurer dans le présent, comme ce sera le rôle des jeunes de demain d'en maintenir, en les perfectionnant encore, les heureux effets.

Je vous invite donc tous et toutes à collaborer avec moi dans la confiance, la bonne humeur, l'enthousiasme, le don de vous-mêmes, toutes ces qualités qui sont vos plus précieuses, que vous ne pouvez pas perdre et que vous ne devez pas laisser échapper.

De mon côté je serai toujours prêt, croyez-le, à me rendre à vos appels, à vous aider et vous soutenir.

Le siège de la délégation reste le même et la porte vous en sera toujours largement ouverte comme au temps de mon aimable prédécesseur. Il faut que vous vous y sentiez chez vous, jeunes gens ou jeunes filles, étudiants, employés ou ouvriers, jeunes de la ville ou de la campagne, membres d'un mouvement de jeunes ou isolés ; tous et toutes vous y serez toujours les bienvenus. J'aime à penser que j'aurai sans tarder le plaisir de prendre contact avec le plus grand nombre possible d'entre vous et c'est dans cet espoir de très prochaines rencontres que je vous dis joyeusement à bientôt !

Debout la jeunesse pour le relèvement du pays ! Vive le Maréchal ! Vive la France ! — X. LIAN, délégué-Commissaire à la Jeunesse.

### Avez-vous lu ?

## LA DÉMOCRATIE contre LA NATION ?

par Emile Laporte

En vente chez

tous les libraires

### AUX PLANTEURS DE TABAC

Le directeur des tabacs informe MM. les planteurs des départements du Lot et de l'Aveyron que conformément à l'arrêté pris à cet égard par MM. les Préfets, les tiges de tabac après effeuillage de la récolte seront réservées cette année et récupérées pour les besoins de l'industrie nationale. A cet effet, dans les communes désignées par l'administration les tiges ou parties de tiges seront conservées à l'abri dans les locaux de livraison pour être préparées et livrées suivant les instructions qui seront sous peu portées à leur connaissance par le service de la culture. Les tiges ou parties de tiges ainsi livrées seront payées aux planteurs intéressés au prix qui sera fixé ultérieurement par la commission paritaire en même temps que le prix de la récolte des feuilles de tabac.

### Les produits de remplacement du savon

Conformément aux arrêtés ministériels des 31 octobre 1940, 17 et 18 février 1941, est formellement interdite la vente des produits de remplacement des savons et lessives contenant ou non des acides gras ou résiniques qui n'ont pas été homologués en qualité par la Direction des Industries chimiques, ou dont la fabrication n'a pas été autorisée provisoirement par M. l'ingénieur en chef de la circonscription de Toulouse.

Pour toute demande à l'effet d'obtenir l'homologation d'un de ces produits, il y a lieu de se mettre en rapport avec M. l'ingénieur en chef, chef de la circonscription de Toulouse du service des Industries chimiques.

### « AU BON MARCHÉ »

(Maison BOUCAUT, Paris)  
 Madame TALOU  
 Commissionnaire en marchandises  
 13, rue du Maréchal-Foch  
 BUREAU DE COMMANDES  
 Catalogues d'Hiver  
 à la disposition de la clientèle

## Echos

### Ouverture de la saison.

Eh ! bien, mais voilà une excellente ouverture de la saison théâtrale à Cahors. C'est par le lyrique qu'on commença avec cette vénérable partition de La Traviata qui fait faire la moue aux amateurs de la musique qui ne chantent pas. Mais qui plaît beaucoup à ceux qui ont cette originalité d'aller au théâtre pour entendre chanter !

Je ne dis pas que tout y soit d'un goût très pur. Peut-être n'y a-t-il pas au même degré que dans d'autres ouvrages de Verdi cette puissance de rythme et cette vibration qui donnent une force dramatique saisissante à certaines pages de Ripollito ou même du Trouvère. Tout de même le public prenait plaisir à se laisser aller à ces airs célèbres qu'il écoute en lui-même en les entendant sur la scène.

D'autant que l'interprétation fut vraiment bonne, d'une belle tenue et d'un soin dans le détail qui mérite tous les compliments.

Les premiers rôles étaient remplis par des artistes de talent, très habiles chanteurs et qui nous font aisément entendre de belles voix. Tout était au point. Les mouvements scéniques bien réglés et fondus dans un ensemble excellent. Cela nous changeait agréablement de certaines soirées...

Jusqu'aux comparaisons tous les artistes étaient costumés richement. Habits d'hommes à redingotes flottantes de couleur, chemises à jabots, manchettes en dentelles, pantalons à sous-pieds ; toilettes de

femmes à vastes crinolines d'une époque où ne sévissait pas « la carte de vêtements ».

Nous étions en plein romantisme ; nous avions sous les yeux l'évocation d'une société dont les colères et les passions nous semblent jeunes d'enfants et de collégiens. Nous avons aujourd'hui d'autres sujets de tristesse... Mais c'est bien de notre faute et il est tout de même agréable d'aller les oublier quelques instants. Cette chance nous a été donnée en écoutant cette romantique Traviata que nous n'avions pas entendue depuis longtemps et dont les riches sont si charmantes !

### Observation.

Mais puisque que la saison théâtrale va commencer, puisque même elle est déjà commencée, il est peut-être opportun de faire ici une observation qui pourra servir. Du moins faisons semblant de le croire.

Nous ne savons pas à quoi cela est dû, peut-être au petit nombre de machinistes dont dispose notre pauvre scène municipale ! En tout cas, c'est un fait que les entrées y sont beaucoup trop longs.

Rien ne contribue à gêner le plaisir d'une soirée comme cette attente interminable où l'on n'a même plus la diversion de pouvoir griller quelques cigarettes.

Encore n'est-ce rien lorsqu'il ne fait pas trop froid ou qu'il ne pleut pas et qu'on peut sortir sur la place. Mais pendant les soirées d'hiver ce piètrement dans ce qu'on appelle « les couloirs » est insupportable.

Elle l'est à peine moins pour les spectateurs qui restent à leurs places devant le rideau baissé où ils les trous comme pour s'assurer qu'ils sont toujours là !

## IL FAUT DU BLÉ TOUT DE SUITE

M. le Préfet du Lot adresse le pressant appel suivant à Messieurs les Maires du département :

Il peut vous paraître étrange qu'à la fin de la période des battages l'administration se trouve en présence d'un déficit immédiat de farine et doive faire appel au blé détenu par les cultivateurs.

C'est cependant le but de la présente circulaire.

Je ne méconnais pas les raisons qui peuvent en parties justifier le retard des livraisons :

Retard dans les battages dû au mauvais temps du mois d'août, coïncidence avec la période actuelle des vendanges, et bientôt la récolte des noix.

Cependant l'épuisement momentané des stocks de farine m'inclinent à vous demander d'agir vigoureusement auprès de vos administrés en vue d'obtenir la livraison aussi prompte que possible des quantités de blé soit commercial soit d'échange.

En ce qui concerne le blé commercialisé rien ne s'oppose puisque la liberté de circulation en a été rétablie, à ce que tous les détenteurs de ce blé le transportent, comme il a été prescrit, aux organismes stockeurs.

Quant au blé d'échange, la circulation vient également d'en être rétablie par arrêté du préfet régional et c'est auprès des échangeurs sur tout que je vous demande d'intervenir pour qu'ils apportent au moulin de leur choix la quantité correspondante à leur consommation trimesnière en farine et en pain.

Vous leur spécifierez qu'il s'agit d'un gala organisé à Vichy au bénéfice des prisonniers coloniaux, à être offert à la ville de Lyon par son généreux acquéreur, un industriel.

En même temps, je vous prie de ne point délivrer les tickets de pain d'octobre aux échangeurs, et même de retirer, toutes les fois que cela vous sera possible, ceux qui auraient été remis aux cultivateurs désireux de reprendre dès à présent leurs débits d'échangeurs.

Je souligne l'importance de l'appel que je vous adresse et que je vous prie de transmettre à vos administrés intéressés. Je serai obligé à mon grand regret si la quantité de blé commercialisé ou d'échange qui m'est nécessaire pour pourvoir au ravitaillement de la population n'était pas fournie au moulin en temps voulu, à prendre des mesures coercitives qui répugnent à la fois à l'administration et aux agriculteurs.

Je pense que vous n'aurez pas besoin d'évoquer cette perspective pour obtenir de vos administrés un livraison à laquelle ils doivent s'attacher, car ils savent bien que leur travail constitue en réalité une sorte de fonction publique, et que le blé qu'ils produisent est destiné non seulement à leur consommation propre mais à celle du pays tout entier.

# CAHORS

Notre Salon d'Automne

## SALON DE PEINTURE A CAHORS

Nous avons dit le très vif intérêt artistique que présentera la prochaine exposition de peinture organisée sur l'initiative de M. Bézagu, préfet du Lot.

Elle groupera, dans un ensemble plein de diversité, des œuvres choisies de nos peintres d'artistes dont le grand talent fait honneur à notre Cahors.

Ce « Salon d'Automne » ouvrira la saison qui sera continuée plus tard par un Salon d'hiver.

Ainsi sera confirmée l'heureuse tradition instituée par M. Bézagu et qui contribuera à faire de notre cité un centre d'art.

C'est dans la salle du Conseil général, à la Préfecture, que se tiendra cette Exposition dont le vernissage aura lieu samedi prochain, 11 octobre, à 2 heures après-midi.

## JOURNÉE NATIONALE DU GIBIER

Le ravitaillement général communiqué : Une journée nationale du gibier est organisée par la Croix-Rouge en faveur des prisonniers de guerre.

En conséquence, les chasseurs du département qui voudront bien participer à cette œuvre pourront remettre au maire de leur commune le gibier tué par eux le dimanche et le lundi 12 et 13 octobre.

Les maîtres en feront la vente aux enchères et le montant en sera adressé au délégué de la Croix-Rouge à Cahors, 21 rue Jean-Vidal. La liste nominative des communes et les montants des recettes seront publiés par la presse.

Pour les communes dont les maîtres ne voudraient pas assurer cette vente le gibier devra être envoyé par un transporteur à titre gratuit dans les centres suivants qui en feront la vente :

Cahors, M. Arnould, volailles ; Gramat, Mme Delmas, expéditeur ; Gourdon, M. Constant, expéditeur ; Saint-Céré, M. Doderé, boucher ; Figeac, M. Mousié, expéditeur ; Souillac, M. Laplanche, expéditeur.

Mlle MURATET, professeur de musique, 1<sup>er</sup> prix de piano, 1<sup>er</sup> prix de solfège, élève de M. Lacaze-Lévy, de Paris, reçoit les parents d'élèves, tous les jours, 10, avenue Charles-de-Freycinet (ancienne Avenue du Nord).

## Tableau d'avancement des percepteurs

An tableau d'avancement du personnel des percepteurs du Lot, nous relevons les noms suivants :

Hors classe : M. Marcezac à Catuz.

1<sup>re</sup> classe, 2<sup>e</sup> échelon : M. Resseguier à Puy-l'Évêque.

1<sup>re</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon : MM. Durlay à Latronquière, Escande à Lalbenque, Raffalli à Lacapelle-Marival, Dulbavie à Vayrac, Bonnaud à Castelnaud, Bielle à Cajarc.

2<sup>e</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon : M. Regimbaum à Duravel.

2<sup>e</sup> classe, 2<sup>e</sup> échelon : MM. Labastide-Conyrébourg à Soussayrac, Gigu à Payrac, Labellie à Cazals.

## Bons d'achat de chaussures

La liste des bénéficiaires de bons d'achat de chaussures (mois de septembre) est affichée aux emplacements habituels.

Tout bon non retiré à la date du 25 octobre sera annulé.

## ELEVEURS — NEGOCIANTS

Pour la fourniture de vos aliments Elevage et Engraisement sous contrats, demandez les produits MAGDA des Etablissements VIALARS.

Vendeur Grossiste régional : P. LAMBERT, à Cahors. T. 90 Facilité de livraison à domicile Logement en sacs papier Renseignements sur demande

## CHRONIQUE AERONAUTIQUE

L'Aéro-Club du Quercy est heureux cette semaine d'adresser ses souhaits de bienvenue à M. Lions, ingénieur, ancien architecte, qui a été détaché à Cahors comme chef de centre local adjoint par le Commissaire général à l'éducation générale et aux sports.

M. Georges Lions nous apporte en plus de sa grande expérience son dynamisme et une foi enthousiaste qui saura sûrement entraîner nos jeunes gens.

L'Aéro-Club du Quercy a participé au concours de Modèles réduits d'Agen et l'un de nos équipiers s'est classé 7<sup>e</sup> sur plus de 80 concurrents.

Les cours sont suivis par un nombre croissant de jeunes gens parfois accompagnés de leurs parents tous les lundi et jeudi soir à 21 heures. — Le Président : D<sup>r</sup> DE NAZARIS.

## PRIX DU SUCRE

Par arrêté préfectoral les prix limites de vente du sucre en morceaux en boîtes de un kilo sont fixés comme suit dans le département :

Prix de vente par le grossiste ou le demi-grossiste (frais de livraison au magasin de détail non compris) : 7 fr. le kilo.

Prix de vente par le détaillant : 7 fr. 40 le kilo.

Dans les localités autres que Cahors, Figeac, Gramat et Saint-Céré, le prix de vente au détail ci-dessus fixé pourra être majoré de 0 fr. 10 par kg pour tenir compte des frais de livraison au domicile du détaillant.

## AUX COMMERÇANTS

La Chambre de Commerce nous fait part qu'une réunion convoquée par M. Naudin, secrétaire général du Comité d'Organisation du Commerce, aura lieu à la Chambre de Commerce de Toulouse, rue Alsace-Lorraine, samedi 11 octobre à 16 heures.

Nous pensons qu'il est de l'intérêt de nombre de commerçants qui désirent connaître les conditions de la nouvelle organisation commerciale de se rendre à cette réunion.

Nous serons obligés, à ceux qui désireraient y assister, de bien vouloir faire connaître leur nom au Comité régional d'Organisation du Commerce, Chambre de Commerce, rue Alsace-Lorraine à Toulouse. — Le Bureau.

## BLES DE SEMENCE SELECTIONNES

Livrables immédiatement P. LAMBERT, à CAHORS T. 90. — Près Place Rousseau

## Nécrologie

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. J.-P. Delfour, horticulteur, décédé à l'âge de 80 ans. M. Delfour, vieille et sympathique figure cadurcienne, ne comptait que des amis dans notre ville.

A ses obsèques qui ont été célébrées mercredi matin, une nombreuse assistance a suivi le char funèbre et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à tous les parents nos bien sincères condoléances.

## Chute de moto

M. Raymond Duthil, 27 ans, propriétaire à St-Pantaléon, se rendait à Cahors à motocyclette. Par suite d'un dérapage, au sortir d'un virage, M. Duthil fit une chute et tomba sur la route où il resta étendu sans connaissance.

Il fut relevé un peu plus tard par les gendarmes de Cahors. Il a été transporté à l'hôpital de Cahors où son état a été jugé grave.

## SAVON. Contre vos tickets, exigez la poudre de savon «PONIX»

fabricée par les Savonneries de l'Ancre, L.-X. ROUARD, à Marseille votre savon habituel.

## CONSEIL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES

En application de la loi du 31 décembre 1940 réglementant la profession d'architecte, un arrêté du 16 juillet 1941 a fixé ainsi qu'il suit la composition du Conseil de l'Ordre des Architectes de la circonscription de la Cour d'Appel d'Agen.

MM. de Baladie Philippe, 11, rue de la Garonne, Agen ; Bergougnoux G., 18, rue Victor-Hugo, Cahors ; Ducrot Jean, Préfecture du Lot ; Olivier A., Hôtel de ville, Cahors ; Payen Jean, 6, place de la République, Agen ; Rapin Gaston, 1, boulevard Voltaire, Villeneuve-sur-Lot ; Tarra Jean, 1, rue Viala, Auch.

Président : M. Bergougnoux, 18, rue Victor-Hugo, Cahors.

Le siège du Conseil régional est installé provisoirement à Cahors, 18, rue Victor-Hugo, adresse à laquelle la correspondance doit être adressée.

C'est au Conseil régional que les demandes de toute nature, inscriptions à l'Ordre, dispenses de diplômes, demandes d'architectes étrangers, etc., devront en premier lieu être adressées.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de la loi du 31 décembre 1940 et en attendant l'institution du diplôme unique d'architecte, les architectes de nationalité française ou naturalisés français et jouissant de leurs droits civils peuvent demander directement et sans autres conditions leur inscription à l'Ordre, dans l'un des deux cas suivants :

1<sup>o</sup> S'ils sont titulaires d'un diplôme d'une école d'architecture reconnue par l'Etat.

2<sup>o</sup> Ou, si, non diplômés, ils étaient soumis à la patente ou fonctionnaires de l'Etat, d'un département ou d'une commune depuis 5 ans au moins, antérieurement au 1<sup>er</sup> septembre 1939, en une ou plusieurs périodes.

Les architectes non diplômés, mais patentés ou fonctionnaires depuis moins de 5 ans au 1<sup>er</sup> septembre 1939 devront satisfaire préalablement à un examen d'Etat, dont la première session aura lieu prochainement.

En ce qui concerne les architectes étrangers, soit qu'ils réclament le bénéfice d'une convention de réciprocité entre leur pays et l'Etat français, soit qu'ils demandent une autorisation individuelle exceptionnelle, ils devront adresser leur dossier, comprenant notamment leurs diplômes et leurs références, au Conseil régional de la circonscription qui en assurera la transmission au Conseil supérieur de l'Ordre.

Des dispositions spéciales seront prises à l'égard des prisonniers de guerre, afin que leur absence ne puisse en aucun cas leur porter préjudice dans l'application de la loi du 31 décembre 1940.

Les appels de Cahors parviennent et la conversation a lieu régulièrement de temps à autre, mais les demandes de communications partant de Saux n'ont pas d'écho à Cahors.

Cette alternative est très préjudiciable pour les usagers. On a un besoin urgent que l'administration mette un terme à cet état de choses.

Notre école. — Saux à la bonne chance d'avoir de nouveau Mlle Vessio comme institutrice. Pour des raisons de santé elle avait été éloignée de son poste pour prendre les soins que réclamait son état et elle nous revient pour aller continuer son enseignement avec courage son rude labeur d'éducatrice. Nous sommes assurés.

Fortifiez-vous à peu de frais Vous éprouvez le besoin de vous « remonter ». Vous avez des vertiges, des faiblesses, vous vous fatiguez vite, vous manquez de courage. Achetez donc chez votre pharmacien un flacon de Quinotone. Pour 5 fr. 85, vous posséderez le fortifiant le plus actif qui chassera vos maux et réveillera votre énergie. La Quinotone est le moins cher des fortifiants. Ties Phijès et Phie Orlic à Cahors.

Un taxi ! dit-il arrêtant sa phrase. C'est le ciel qui nous l'envoie, montez vite.

Il avait fait un signe au chauffeur qui freina brusquement puis s'arrêta devant eux. Steel poussa Kate un peu brusquement pour l'obliger à monter et s'installa vivement à son côté.

Il était temps. Déjà la populace refoulée envahissait la rue où ils causaient l'instant d'avant. Mais aucun des criards, avinés pour la plupart, ne s'avisa que leur victime passait devant eux en taxi.

Kate s'était laissée faire, heureuse en son cœur de la violence qui lui était faite pour être sauvée malgré elle.

Trop faible pour lutter et vraiment à bout de résistance, elle s'abandonnait maintenant à son destin.

A la grâce de Dieu pensa-t-elle en se laissant retomber sur les coussins tandis que son compagnon après une seconde d'hésitation donnait l'adresse.

Dans un quart d'heure vous serez à Paris et pourrez vous reposer et refaire vos forces en attendant que vous n'avez rien pris depuis ce matin ? Connaissez-vous le Claridge ?

Kate rougit. L'élégant et coûteux hôtel ne lui était connu que de nom. Elle le lui dit simplement : — Tant mieux, il eût été fâcheux qu'on vous y reconnût. Du reste, le risque est moins grand que partout ailleurs dans ce genre d'hôtel. Vous serez dans votre appartement comme chez vous et vous pourrez voir à l'aise qui vive et tel est votre désir.

Je loge au Claridge, moi-même, ajouta-t-elle, mais je ne me présente pas chez vous que quand vous me ferez appeler. Je comprends si bien qu'il vous faut du repos et de la solitude pour vous retrouver vous-même et envisager votre avenir.

Mais... commença Kate, sortant un peu de sa torpeur, car elle ne pouvait décidément pas supporter cette familiarité sans volonté, quelle que fût sa détresse.

Chère madame, ne protestez pas, je vous en prie. Je comprends fort bien votre résistance et même vos scrupules... Vous le voyez, je vais au devant de vos paroles.

Vous êtes trop faible ce soir, et trop douloureusement pour pouvoir réfléchir froidement. Reposez-vous, mangez un peu et demain, si vous le désirez, nous causerons. Alors vous envisagerez, avec plus de calme l'aide que je vous apporte ce soir et qui ne vous engage à rien.

Mais le Claridge... ni aucun autre hôtel du reste, ne m'acceptera sans bagages garantissant mes dépenses... ne fût-ce que pour une nuit.

— Votre appartement est retenu depuis hier.

— Hier ? Mais vous ne savez pas... — Que vous seriez acquittée ? — Je le presentais, chère Madame.

(à suivre).

## ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Limagne

Passage de troupes. — Nous apprenons qu'un détachement du 2<sup>e</sup> bataillon du 150<sup>e</sup> régiment d'infanterie cantonnera dans notre commune du 18 au 20 octobre.

Ce détachement comprend : 3 officiers, 13 sous-officiers, 90 hommes de troupe, 5 chevaux.

L'accueil qui leur est réservé sera des plus sympathiques.

Montcuq

Cours complémentaire de jeunes filles. — La directrice du cours complémentaire informe les familles que, conformément aux dernières instructions reçues, l'enseignement au cours complémentaire sera analogue, pour la section générale, à l'enseignement moderne des collèges et, pour les sections spéciales, à celui qui y était donné jusqu'à ce jour. Il en résulte que, pour la section générale, les horaires et les programmes sont les mêmes que ceux des collèges. Les cours préparatoires correspondent à la classe 6<sup>e</sup> des collèges, la 1<sup>re</sup> année à la classe de 5<sup>e</sup>, la 2<sup>e</sup> année à la classe de 4<sup>e</sup>, et la 3<sup>e</sup> année à la classe de 3<sup>e</sup>.

Le cours préparatoire reçoit dès à présent les élèves pourvus du certificat d'études, et recevra, ultérieurement les élèves pourvus du nouveau diplôme d'études primaires préparatoires. L'enseignement de l'espagnol continue comme par le passé et dès le mois prochain, un cours d'anglais sera organisé, les langues vivantes faisant maintenant partie des matières d'enseignement obligatoire; les deux cours seront donnés gratuitement.

Saux

Le téléphone. — Depuis une quinzaine de jours l'appareil téléphonique de notre cabine ne donne satisfaction ni au public, ni au génant.

Les appels de Cahors parviennent et la conversation a lieu régulièrement de temps à autre, mais les demandes de communications partant de Saux n'ont pas d'écho à Cahors.

Cette alternative est très préjudiciable pour les usagers. On a un besoin urgent que l'administration mette un terme à cet état de choses.

Notre école. — Saux à la bonne chance d'avoir de nouveau Mlle Vessio comme institutrice. Pour des raisons de santé elle avait été éloignée de son poste pour prendre les soins que réclamait son état et elle nous revient pour aller continuer son enseignement avec courage son rude labeur d'éducatrice. Nous sommes assurés.

Fortifiez-vous à peu de frais Vous éprouvez le besoin de vous « remonter ». Vous avez des vertiges, des faiblesses, vous vous fatiguez vite, vous manquez de courage. Achetez donc chez votre pharmacien un flacon de Quinotone. Pour 5 fr. 85, vous posséderez le fortifiant le plus actif qui chassera vos maux et réveillera votre énergie. La Quinotone est le moins cher des fortifiants. Ties Phijès et Phie Orlic à Cahors.

Un taxi ! dit-il arrêtant sa phrase. C'est le ciel qui nous l'envoie, montez vite.

Il avait fait un signe au chauffeur qui freina brusquement puis s'arrêta devant eux. Steel poussa Kate un peu brusquement pour l'obliger à monter et s'installa vivement à son côté.

Il était temps. Déjà la populace refoulée envahissait la rue où ils causaient l'instant d'avant. Mais aucun des criards, avinés pour la plupart, ne s'avisa que leur victime passait devant eux en taxi.

Kate s'était laissée faire, heureuse en son cœur de la violence qui lui était faite pour être sauvée malgré elle.

Trop faible pour lutter et vraiment à bout de résistance, elle s'abandonnait maintenant à son destin.

A la grâce de Dieu pensa-t-elle en se laissant retomber sur les coussins tandis que son compagnon après une seconde d'hésitation donnait l'adresse.

Dans un quart d'heure vous serez à Paris et pourrez vous reposer et refaire vos forces en attendant que vous n'avez rien pris depuis ce matin ? Connaissez-vous le Claridge ?

Kate rougit. L'élégant et coûteux hôtel ne lui était connu que de nom. Elle le lui dit simplement : — Tant mieux, il eût été fâcheux qu'on vous y reconnût. Du reste, le risque est moins grand que partout ailleurs dans ce genre d'hôtel. Vous serez dans votre appartement comme chez vous et vous pourrez voir à l'aise qui vive et tel est votre désir.

Je loge au Claridge, moi-même, ajouta-t-elle, mais je ne me présente pas chez vous que quand vous me ferez appeler. Je comprends si bien qu'il vous faut du repos et de la solitude pour vous retrouver vous-même et envisager votre avenir.

Mais... commença Kate, sortant un peu de sa torpeur, car elle ne pouvait décidément pas supporter cette familiarité sans volonté, quelle que fût sa détresse.

Chère madame, ne protestez pas, je vous en prie. Je comprends fort bien votre résistance et même vos scrupules... Vous le voyez, je vais au devant de vos paroles.

Vous êtes trop faible ce soir, et trop douloureusement pour pouvoir réfléchir froidement. Reposez-vous, mangez un peu et demain, si vous le désirez, nous causerons. Alors vous envisagerez, avec plus de calme l'aide que je vous apporte ce soir et qui ne vous engage à rien.

Mais le Claridge... ni aucun autre hôtel du reste, ne m'acceptera sans bagages garantissant mes dépenses... ne fût-ce que pour une nuit.

— Votre appartement est retenu depuis hier.

— Hier ? Mais vous ne savez pas... — Que vous seriez acquittée ? — Je le presentais, chère Madame.

(à suivre).

## ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Figeac

Syndicat d'initiative « Essi ». — Les membres adhérents au « Syndicat d'initiative Essi » de Figeac sont priés d'assister à l'Assemblée générale qui se tiendra en son siège social, à l'hôtel de la Monnaie, place de Vival, le jeudi 9 octobre à 20 h. 30.

Service des cartes d'alimentation. — Le public est informé qu'exceptionnellement le bureau des services des cartes d'alimentation et des bons divers sera fermé le jeudi 6, mercredi 8 et vendredi 10 octobre de 14 heures à 18 heures.

Carnet rose. — Nous apprenons avec un vif plaisir que Mme et M. Jean-Marie Marty, commis principal des P.T.T., actif et dévoué secrétaire de M. le receveur, viennent d'hériter d'un mignon bébé prénommé Serge, pour lequel nous faisons des vœux sincères. Nos meilleures félicitations aux heureux parents.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Gaston Cayrol, âgé de 29 ans, employé à Décaeville, mort tragiquement en remplissant les fonctions d'un camarade empêché. Il a été transporté à Figeac pour être inhumé dans un caveau de famille. Une foule nombreuse l'accompagnait à sa dernière demeure.

Une œuvre nationale. — Les marions tombent déjà. Il n'y a pas une minute à perdre. Toutes les écoles, tous les mouvements de jeunesse, doivent contribuer aux ramassages. Les marions, les glands, mais dans une pièce déterminée par les autorités locales seront enlevés aussitôt et dirigés sur des centres de transformations. Ces fruits seront payés aux ramasseurs sur une base fixée par le service central du ramassage du secrétariat d'Etat au ravitaillement. Rien ne peut être vendu directement.

Toutes instructions sont données aux inspecteurs d'académie, instituteurs, délégués à la jeunesse. Pour tous renseignements s'adresser au chef de secteur, 4, rue Ségur, Figeac, tél. : 233.

Pour le Lot, l'Aveyron, le Cantal, le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne, le chef de secteur doit être tenu au courant de tout ce qui sera fait, et agira en conséquence.

Les femmes se le disent

Pour rester jeune, fraîche, alerte, bien après la quarantaine, il suffit de prendre des Gouttes Floride. Cette préparation végétale concentrée, vraie médication de la femme, assure une circulation parfaite et évite ou supprime toutes les misères féminines (irrégularités, vertiges, troubles circulatoires, varices, engorgement des membres). Les Gouttes Floride, souveraines contre les ennemis du retour d'âge, se trouvent dans toutes les pharmacies au prix de 12 fr. 25.

## ARRONDISSEMENT DE MURAT

Murat

Compatriote. — M. Lucien Picard, chef de service à la trésorerie générale de la Charente, est détaché et nommé, par arrêté ministériel, receveur des hôpitaux et hospices de la ville d'Angoulême.

Lamotte-Fénelon

A la poste. — M. Sembel, notre nouveau facteur-receveur a pris possession de son poste le 5 octobre. Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Succès universitaire. — Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Paul Durieux, fils de M. le docteur Pierre Durieux, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Martel, vient d'être définitivement reçu à la première partie du baccalauréat, série A.

Nous adressons nos sincères et bien vives félicitations au jeune lauréat.

Mariage. — Vient d'avoir lieu à Martel le mariage de M. Robert Plais, ouvrier carrossier avec Mlle Gisèle Fouilloux, sans profession, tous les deux domiciliés à Martel.

Nos meilleurs vœux de bonheur. Nécrologie. — Décès, Fossés du Capitaine, de M. Henri Bouteil, âgé de 81 ans. Nos condoléances à la famille.

Saint-Germain-du-Bel-Air

Naissance. — C'est avec plaisir que nous apprenons la naissance d'une superbe fillette prénommée Josette, chez les époux Roger Admiral. Nos compliments aux heureux parents et nos vœux de bonheur et de prospérité à l'enfant.

Salviac

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre estimé concitoyen M. Noël Bladié, propriétaire à Durant près Salviac avec Mlle Lucienne Labrot du village de Labarème près Campagnac-le-Quercy.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Les vendanges. — Les vendanges sont commencées pour les hybrides de la première époque : baco, noah, etc., le rendement de ces espèces sera vraisemblablement d'une bonne moyenne.

Quant aux plants greffés, la maturité n'est pas encore complète et il faudra encore une dizaine de jours pour cueillir cette variété de raisins.

Quelques belles journées ensoleillées seront nécessaires pour obtenir des raisins entièrement sains et mûrs.

Souillac

Croix-Rouge française. — De nouvelles instructions émanant du service des prisonniers de guerre ainsi que du Comité central et du Comité départemental de la Croix-Rouge viennent de rappeler la nécessité de vouloir bien, dans l'intérêt des prisonniers et de leurs familles, se conformer strictement aux instructions déjà données concernant la confection et la contenance des colis composés en totalité ou en partie avec des denrées provenant de la Croix-Rouge française. Le bureau du Comité insiste donc pour que dans chaque section dépendant du Comité de Souillac ces instructions soient rigoureusement appliquées.

En outre, dans chaque section doit être tenu un contrôle nominatif des prisonniers destinataires avec indication de la date d'expédition et les récépissés des expéditions doivent être conservés par le représentant de la Croix-Rouge.

En ce qui concerne la commune de Souillac, les familles sont informées que dorénavant, en conformité des instructions reçues, les colis seront confectionnés au siège central du Comité, Crédit Lyonnais, rue Gambetta, tous les lundis de 14 à 17 heures.

Elles pourront, comme par le passé, ajouter des denrées ou effets personnels dans les colis constitués.

Etude de Maître GUILHEM Notaire à Lalbenque

Suivant acte reçu par Maître GUILHEM, notaire à Lalbenque (Lot), le 20 septembre 1941, enregistré à Cahors (A.C.), le 24 septembre 1941, volume 782 bis, folio 91, numéro 475, par Monsieur le Receveur qui a perçu les droits :

Monsieur Marius PARRA, quincaillier, domicilié à Lalbenque.

A vendu à Monsieur Marcel LUGAN, quincaillier, et Madame Suzanne PARRA, son épouse, demeurant aussi à Lalbenque, le fonds de commerce de quincaillerie, vente de bicyclettes, appareils de T.S.F. et charbon, exploité à Lalbenque et comprenant : l'enseigne, la clientèle et l'achalandage y attachés.

La prise de possession a été fixée au 1<sup>er</sup> octobre 1941.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, à peine de forclusion, dans les vingt jours de la présente insertion, renouvelant celle parue au « Journal du Lot », feuille du 27 septembre 1941, en l'étude de Maître GUILHEM, notaire.

Pour deuxième avis

Ch. GUILHEM.

## CHAMBRE DE COMMERCE

(Suite)

Taxis automobiles. — M. le président fait connaître qu'il a transmis à M. le Préfet du Lot les doléances des conducteurs de taxis de Cahors qui demandent :

1<sup>o</sup> A être autorisés à circuler lors que le client peut leur fournir l'essence.

2<sup>o</sup> A reprendre leur activité en transformant leurs moteurs à essence en moteurs à gazogène.

Ces braves gens n'ont, en effet, pas d'autres moyens d'existence et sont actuellement particulièrement atteints.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve la démarche de son président.

Coopératives de blé et de céréales. — L'Assemblée adopte et décide de transmettre aux ministères compétents un vœu, qui lui est soumis par la Chambre de Commerce d'Avignon, demandant que soient rapportées les circulaires autorisant ces coopératives à étendre leur activité au commerce et au broyage des céréales secondaires.

Groupe régional d'études et d'informations pour le commerce extérieur. — M. le président expose le but de ce groupement, constitué à Toulouse, et, sur sa demande, l'Assemblée vote le principe de son adhésion.

Centre de propagande de la Révolution nationale. — M. le président signale que tous les grands services départementaux ont été sollicités d'apporter leur concours financier au Centre de propagande qui ne dispose pas de fonds pour son organisation départementale.

Il propose d'acquiescer à cet effet une subvention de 2.000 francs qui est votée à l'unanimité.

Circulation des véhicules automobiles. — M. le président fait part à ses collègues de renseignements qu'il a pu recueillir et desquels il résulte que les disponibilités en essence vont toujours s'amenuisant et que la prochaine révision des permis de circuler tendra à n'accorder d'autorisation qu'aux véhicules utilitaires.

Autobus Labastide-Murat. — St-Céré. — Sur la proposition de M. Orlic, la Chambre de Commerce émet à l'unanimité un vœu qui sera transmis à M. le préfet du Lot et demandant :

1<sup>o</sup> Que le départ de l'autobus de Saint-Céré, le matin, ait lieu à 5 h. 30 au lieu de 5 h. 45 ;

2<sup>o</sup> Que, le soir, la correspondance, en gare de Gramat, avec les trains de Brive et de Capdenac soit assurée tous les jours.